
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 7 novembre 2022 à 19 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Michèle Flannery, mairesse d'arrondissement suppléante
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement
Madame Ann Tremblay, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Michel Lebrun, commandant – Chef du poste de quartier 8

ABSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement

CA22 19 0254

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 7 novembre 2022, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA22 19 0255

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 octobre 2022

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Michèle Flannery

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 4 octobre 2022.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA22 19 0256

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 octobre 2022 à 19 h 00

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 11 octobre 2022 à 19 h 00.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

CA22 19 0257

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 octobre 2022 à 19 h 15

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 11 octobre 2022 à 19 h 15.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.04

CA22 19 0258

Adoption du Plan de développement culturel de Lachine (2022-2027)

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le Plan de développement culturel de Lachine (2022-2027).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

12.01 1226901006

CA22 19 0259

Octroi d'un contrat à Vlan Paysages en collaboration avec EMS Structure Inc et Arsenault, entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels en ingénierie et en architecture du paysage pour l'aménagement du quai situé à la 34^e Avenue de l'arrondissement de Lachine, au montant maximal de 408 259,07 \$ taxes incluses et autorisation d'une dépense totale de 571 562,70 \$ - Appel d'offres public numéro 22-19560 - Un soumissionnaire

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à Vlan Paysages en collaboration avec EMS Structure Inc et Arsenault, entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels en ingénierie et en architecture du paysage pour l'aménagement du quai situé à la 34^e Avenue de l'arrondissement de Lachine, au prix de sa soumission, soit au montant maximal de 408 259,07 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro 22-19560;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 408 259,07 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 81 651,81 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense de 81 651,81 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences et de frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1228981008

CA22 19 0260

Autorisation d'une dépense additionnelle de 15 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport de terre d'excavation vers divers centres de traitement autorisés, dans le cadre du contrat octroyé à TRANSVRAC MONTRÉAL LAVAL INC., majorant ainsi le montant total du contrat de 45 000 \$ à 60 000 \$, taxes incluses

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser une dépense additionnelle de 15 000 \$, taxes incluses, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport de terre d'excavation vers divers centres de traitement autorisés, dans le cadre du contrat octroyé à TRANSVRAC MONTRÉAL LAVAL INC., majorant ainsi le montant total du contrat de 45 000 \$ à 60 000 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1227116001

CA22 19 0261

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 7 novembre 2022 au 30 avril 2023 et octroi d'une contribution financière au montant total de 11 000 \$ pour la réalisation du projet « Brigade neige Lachine 2022-2023 »

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE pour la période du 7 novembre 2022 au 30 avril 2023;

D'octroyer une contribution financière au montant total de 11 000 \$ pour la réalisation du projet « Brigade neige Lachine 2022-2023 »;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1224076014

CA22 19 0262

Approbation du projet de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et 9250-1808 QUÉBEC INC. (Lory Fleurs) pour la location d'un espace au marché public extérieur de Lachine pour un montant forfaitaire de 1 517,67 \$, taxes incluses, pour la période du 10 novembre au 23 décembre 2022

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le projet de bail à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et 9250-1808 QUÉBEC INC. (Lory Fleurs) pour la location du marché public extérieur de Lachine pour un montant forfaitaire 1 517,67 \$, taxes incluses, pour la période du 10 novembre au 23 décembre 2022.

D'autoriser la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1227131006

CA22 19 0263

Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le ministre de l'Éducation et la ministre déléguée à l'Éducation et responsable de la Condition féminine, du gouvernement du Québec et autorisation du dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 14 196 \$ pour la mise en œuvre et la gratuité des formations menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le ministre de l'Éducation et la ministre déléguée à l'Éducation et responsable de la Condition féminine, du gouvernement du Québec, pour la mise en œuvre et la gratuité des formations menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique;

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 14 196 \$;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'autoriser la mairesse de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, la mairesse suppléante de l'arrondissement et le secrétaire d'arrondissement substitut, à signer la convention, pour et au nom de la Ville de Montréal – arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1227626006

CA22 19 0264

Octroi d'une aide financière à treize (13) organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2022, pour un montant total de 66 675 \$

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des treize (13) organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2022, pour un montant total de 66 675 \$:

ORGANISME	MONTANT
ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS INC.	400 \$
Badminton Lachine	1 125 \$
CARREFOUR D'ENTRAIDE LACHINE INC.	10 000 \$
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	10 000 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE L'OUEST DE L'ÎLE	2 000 \$
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE	5 000 \$
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DE LASALLE-LACHINE (CDEC LASALLE-LACHINE) INC.	10 000 \$
Corporation L'Espoir	550 \$
FONDATION DE LA VISITE	1 775 \$
LA MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHINE INC.	10 000 \$
La P'tite maison de Saint-Pierre	5 000 \$
LE PARADOS INC.	10 000 \$
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL	825 \$
TOTAL	66 675 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1223550008

CA22 19 0265

Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 13 875 \$ taxes incluses, si applicables

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 13 875 \$ taxes incluses, si applicables :

Organisme	Projet	Montant
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	Brigade Neige Lachine	1 000 \$
Centre La Théière 50 +	Organisation du salon des aînés 2022	1 500 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Programme de robotique	300 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Visite du Père-Noël dans les écoles primaires de Lachine pour les enfants défavorisés	2 000 \$
École secondaire Lakeside Academy	Octroi d'une bourse à une étudiante ou un étudiant lors de leur événement de graduation	300 \$
FONDATION DE L'HÔPITAL DE LACHINE	Événement du 22 octobre - Présentation des travaux du futur hôpital de Lachine et de démarrage de la campagne de financement « Osez rêver » de la fondation dans le cadre de ces travaux	5 000 \$
GUILDE DES TISSERANDES DE LACHINE	Organisation de l'expo-vente 2022	200 \$
LA LEGION ROYALE CANADIENNE LACHINE FILIALE 85-90	Jour du Souvenir	75 \$
L'OEUVRE SOUPE MAISON (LACHINE)	Soutien financier pour la continuité de leurs activités à donner des repas en permettant l'achat de denrées non-périssables	3 000 \$
LE REVEIL DE LACHINE	Souper de Noël	500 \$
	Total	13 875 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1227464012

CA22 19 0266

Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2022

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2022.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1228401004

CA22 19 0267

Calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Lachine pour l'année 2023

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'établir le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Lachine pour l'année 2023 comme suit :

Lundi 6 février 2023
Lundi 6 mars 2023
Lundi 3 avril 2023
Lundi 1^{er} mai 2023
Lundi 5 juin 2023
Mardi 4 juillet 2023
Mardi 5 septembre 2023
Lundi 2 octobre 2023
Lundi 6 novembre 2023
Lundi 4 décembre 2023

Ces séances se tiennent à 19 heures dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 1800, boulevard Saint-Joseph.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1227871002

CA22 19 0268

Détermination des dates pour les ventes-débarras de l'année 2023

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

De déterminer, conformément à l'article 3.1 du *Règlement régissant les ventes-débarras* (RCA12-19002), les dates auxquelles les ventes-débarras sont autorisées à l'arrondissement de Lachine pour l'année 2023, comme suit :

Ventes-débarras - année 2023				
Mai	Juin	Août	Septembre	Octobre
20-21-22	10-11	5-6	2-3-4	7-8-9
Journée nationale des patriotes			Fête du travail	Action de grâce

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1227871003

CA22 19 0269

Adoption - Règlement numéro 2710-104 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin d'interdire le remplacement d'une maison de chambres et d'une résidence pour personnes âgées par un autre usage résidentiel sauf par un bâtiment de logements sociaux ou communautaires

Vu l'avis de motion CA22 19 0213 donné à la séance du 6 septembre 2022 du conseil d'arrondissement de Lachine pour le *Règlement numéro 2710-104 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin d'interdire le remplacement d'une maison de chambres et d'une résidence pour personnes âgées par un autre usage résidentiel sauf par un bâtiment de logements sociaux ou communautaires*, lequel a été déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette séance;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement a été tenue le 28 septembre 2022;

ATTENDU qu'un second projet de règlement a été adopté lors de la séance du 4 octobre 2022 par la résolution CA22 19 0238;

ATTENDU qu'aucune demande d'approbation référendaire à l'égard de ce projet de règlement n'a été reçue en temps opportun;

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter le *Règlement numéro 2710-104 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin d'interdire le remplacement d'une maison de chambres et d'une résidence pour personnes âgées par un autre usage résidentiel, sauf par un bâtiment de logements sociaux ou communautaires*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1227204014

CA22 19 0270

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens (E-2803)

Avis de motion est donné par la conseillère Vicki Grondin de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement autorisant un emprunt de 400 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réaménagement de parcs anciens (E-2803)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.02 1228401005

CA22 19 0271

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2804)

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement autorisant un emprunt de 1 827 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de protection des bâtiments municipaux (E-2804)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.03 1229528007

CA22 19 0272

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement autorisant un emprunt de 1 450 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2805)

Avis de motion est donné par le conseiller Younes Boukala de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement autorisant un emprunt de 1 450 000 \$ afin de financer la réalisation de travaux prévus au programme de réfection routière (E-2805)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.04 1229528008

CA22 19 0273

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2023 (RCA23-19001)

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2023 (RCA23-19001)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.05 1227871001

CA22 19 0274

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement numéro 2404-26 modifiant le Règlement sur la circulation (R-2404-15) afin de modifier le mode de paiement du stationnement

Avis de motion est donné par le conseiller Younes Boukala de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro 2404-26 modifiant le Règlement sur la circulation (R-2404-15) afin de modifier le mode de paiement du stationnement*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.06 1227204016

CA22 19 0275

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2023 (T-23-01)

Avis de motion est donné par la conseillère Vicki Grondin de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2023 (T-23-01)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.07 1229528005

CA22 19 0276

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 (T-23-02)

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2023 (T-23-02)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.08 1229528006

CA22 19 0277

Appel de la décision du comité d'étude des demandes de permis de démolition de l'arrondissement de Lachine autorisant la démolition de l'immeuble situé au 1000-1040, rue Saint-Louis

La secrétaire d'arrondissement informe le conseil d'arrondissement que CUI JIN et WU ZE EN ont déposé le procès-verbal d'audience du 7 novembre 2022 dans la cause numéro 500-17-122500-299 présidée par la juge Micheline Perreault, qui interdit au propriétaire de l'immeuble de le démolir, et ce, jusqu'à ce que jugement soit rendu sur l'ordonnance de sauvegarde présentable le 8 novembre 2022.

ATTENDU QUE les propriétaires ont soumis une demande de permis de démolition pour le bâtiment situé au 1000-1040, rue Saint-Louis (demande de permis numéro 3002596674);

ATTENDU QU'UN avis public est paru sur le portail internet de l'arrondissement le 14 juin 2022, qu'un avis public a été affiché sur l'immeuble visé et que le comité de démolition a tenu une séance publique le 13 juillet 2022, à 17 heures, offrant à toute personne intéressée l'opportunité d'être entendue;

ATTENDU QUE la demande de démolition a été évaluée en fonction des critères prévus par la réglementation sur les démolitions, soit principalement la valeur architecturale, historique et patrimoniale, l'état des bâtiments et le programme d'utilisation projetée du sol dégagé;

ATTENDU QU'UNE opposition écrite a été signifiée au secrétaire d'arrondissement dans les délais prescrits;

ATTENDU QUE le bâtiment situé au 1000-1040, rue Saint-Louis est en état de vétusté avancée et que sa récupération impose des travaux techniquement et financièrement lourds;

ATTENDU QUE le bâtiment ne possède pas de valeur historique, architecturale ou patrimoniale;

ATTENDU QUE la décision du comité de démolition rendue le 13 juillet 2022 accorde sous condition le permis de démolition de l'immeuble;

ATTENDU QUE l'arrondissement a reçu une demande d'appel à l'intérieur du délai prévu par la loi;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement doit prendre une décision sur la demande d'appel conformément à l'article 5.11 du *Règlement numéro RCA02-19003 régissant la démolition des immeubles*;

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

De confirmer la décision prise par le comité d'étude des demandes de permis de démolition de l'arrondissement de Lachine, lors de la séance du 13 juillet 2022, autorisant la démolition de l'immeuble situé au 1000-1040, rue Saint-Louis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1229399032

CA22 19 0278

Autorisation d'une dérogation mineure - Projet permettant l'installation d'un transformateur électrique au centre Nazaire-Piché situé au 150, 15^e Avenue

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 5 octobre 2022, la demande de dérogation mineure au *Règlement 2710 sur le zonage* relative au projet permettant l'implantation d'un transformateur électrique en cour latérale sans l'installation d'un aménagement paysager, et ce, bien que le *Règlement 2710 sur le zonage* à l'article 4.38 prévoit que l'implantation d'un transformateur électrique peut être implanté dans une cour latérale, si un aménagement paysager est réalisé, afin d'atténuer l'impact visuel de cette infrastructure au niveau de la voie publique, à la condition qu'une surface au sol de dégagement à partir du transformateur d'une largeur de 5 mètres soit recouverte de gazon renforcé, et ce, jusqu'au trottoir, et que celle-ci soit entretenue selon les règles de l'art.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1227204017

CA22 19 0279

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des façades du centre Nazaire-Piché situé au 150, 15^e Avenue

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-3), les documents soumis en date du 14 septembre 2022 accompagnant une demande de permis pour des travaux de transformation des façades du centre Nazaire-Piché situé au 150, 15^e Avenue, aux conditions suivantes :

- que le revêtement d'acier utilisé pour recouvrir les conduits de ventilation sur les façades soit de couleur similaire à celle du revêtement existant du bâtiment;
- que la délivrance du permis de transformation demandé soit conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur;
- que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1227204018

CA22 19 0280

Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement pour l'immeuble situé au 820, 43^e Avenue

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 17 août 2022, accompagnant une demande de permis d'agrandissement pour l'immeuble situé au 820, 43^e Avenue;

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1229399034

CA22 19 0281

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation pour l'immeuble situé au 10700, chemin de la Côte-de-Liesse par la construction d'une marquise au-dessus des pompes de la station-service

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 21 septembre 2022, accompagnant une demande de permis de transformation pour un projet de construction d'une marquise au-dessus des pompes de la station-service de l'immeuble situé au 10700, chemin de la Côte-de-Liesse;

D'accorder le permis de transformation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1229399033

CA22 19 0282

Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement pour l'immeuble situé au 4380, rue Victoria

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 31 août 2022, accompagnant une demande de permis d'agrandissement de l'immeuble situé au 4380, rue Victoria à la condition suivante :

- D'installer un revêtement en bois de type « Maibec » ou un matériau similaire disposé à la verticale de largeur identique à l'option 1;

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1229399035

CA22 19 0283

Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2022

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2022, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1221633009

CA22 19 0284

Approbation de la nomination du (de la) directeur(-trice) à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, et ce, à compter du 28 novembre 2022

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver la nomination de monsieur Moris Markarian au poste de directeur à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, conformément à la Politique des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal, et ce, à compter du 28 novembre 2022.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1228261001

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

CITOYEN(NE)	QUESTION(S)
Jean Desputeaux	Aréna Martin-Lapointe – échéancier des travaux Panneau électronique dans Ville Saint-Pierre non fonctionnel Vitesse sur l'Avenue Du Moulin
Linda St-Onge	Durée du stationnement sur rue – véhicule stationné depuis plusieurs mois
Ginette Pouliot	Travaux de déneigement : portion effectuée en régie et celle confiée à des entreprises privées
Capri Tarsis	Bruit et vitesse sur l'Avenue Stanley
Garrick Bugler	Horaire des collectes et défaut de ramassage (débris de construction)

70.02

Et la séance est levée à 20 h 06.

Michèle Flannery
Mairesse d'arrondissement suppléante

Ann Tremblay
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2022.

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.